

Objet

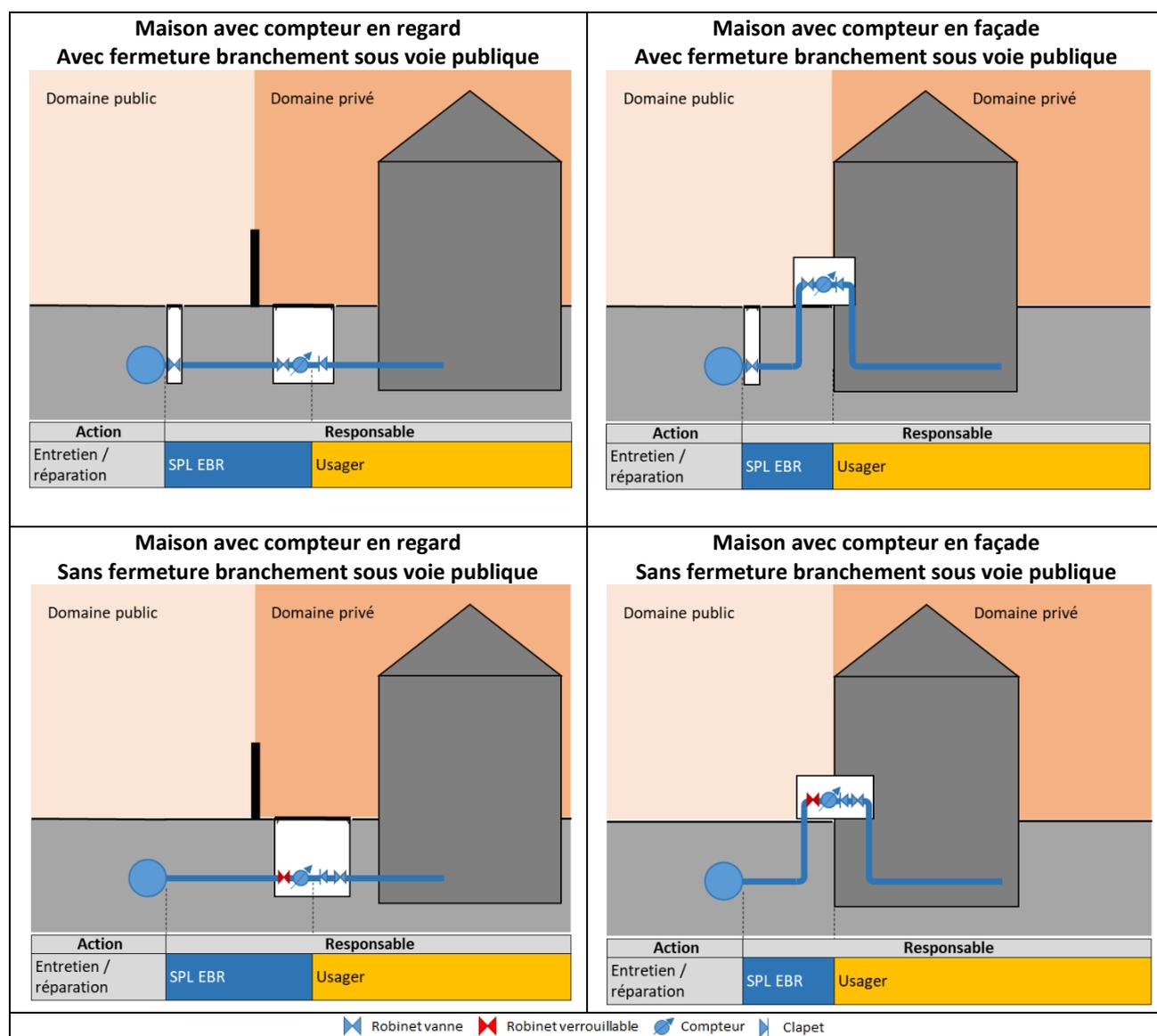
La présente déclaration est destinée aux **particuliers** qui souhaitent raccorder une **maison individuelle** au réseau public d'eau. Elle a pour but d'évaluer les différents usages de l'eau dans votre installation. Elle servira à :

- déterminer le ou les dispositifs de protection les plus appropriés face aux risques considérés ;
- dimensionner les équipements d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine ;
- déterminer le futur contrat de distribution d'eau potable ;
- émettre la facture correspondant la fourniture et pose du compteur.

En cas de document incomplet et non signé, aucun devis ni travaux ne pourra être engagé.

Limites de la prestation

Le périmètre de l'intervention de la SPL Eau du Bassin Rennais est le suivant :



Robinet verrouillable



Le raccordement ne pourra être effectué que si le permis de construire est accepté et affiché.

Une fois le compteur installé, l'utilisateur est responsable du maintien en bon état du compteur et de son environnement.

La mise en œuvre du col de cygne en aval compteur est du ressort de l'utilisateur.

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement de service applicable à votre commune. Celui-ci est accessible sur le lien suivant : <https://www.eaudubassinrennais.fr/>

Les installations privées devront respecter la réglementation (DTU 60.1). En particulier, les rinçages et contrôles de la qualité d'eau avant mise en service devront être mis en œuvre.

Informations déclarant

Maitre d'ouvrage :

Nom / Prénom ou Entité :

.....

Adresse postale complète :

.....

Personne à contacter pour tous renseignements :

- Nom / Prénom.....

- Tél :Mail :

Coordonnées du titulaire du contrat d'eau potable – nom de l'abonné futur :

Nom / Prénom ou Entité :

.....

Adresse postale complète :

.....

Tél :Mail :

Coordonnées du payeur du contrat d'eau potable – Adresse de facturation (si différentes) :

Nom / Prénom ou Entité :

.....

Adresse postale complète :

.....

Tél :Mail :

La facture pour l'établissement du branchement d'eau et/ou la pose de compteur ne pourra pas être payée par prélèvement. Pour l'abonnement au service de l'eau, si vous souhaitez réaliser une demande de prélèvement à échéance ou de mensualisation, veuillez remplir le formulaire en annexe (Dernière page).

Renseignements relatifs à l'alimentation en eau

Adresse des travaux :

Adresse postale complète :

.....

N° de lot :

S'agit-il d'un lotissement privé ?

Oui

Non

Détail des travaux :

Date souhaitée des travaux de branchement :

Date prévisionnelle entrée dans les lieux :

Usages de l'eau

Autres alimentations :

Existe-t-il une autre alimentation en eau ? du bâtiment : Oui Non

Si oui, indiquez l'origine de cette alimentation : (réseau public, forage, étang, rivière, etc...) :

.....
Attention ! Nous vous rappelons que toute interconnexion entre votre branchement d'eau potable et une autre source d'alimentation est interdite.

Usages sanitaires et alimentaires – RT1 :

Les installations sont prévues pour les usages suivants : boisson, toilette, lavage du linge et préparation des aliments à caractère unifamilial, eau chaude sanitaire, piscine privée, etc. Oui Non

Indiquez le nombre d'appareils et / ou débit souhaité (ajouter la note de calcul) :

Lavabo	<input type="text"/>	Evier	<input type="text"/>	WC	<input type="text"/>	Urinoir	<input type="text"/>
Robinet de puisage	<input type="text"/>	Robinet de chasse	<input type="text"/>	Douche	<input type="text"/>	Baignoire	<input type="text"/>
Lave-linge	<input type="text"/>	Lave-vaisselle	<input type="text"/>	Autre (précisez)	<input type="text"/>	Débit demandé	<input type="text"/>

Usages techniques – RT2 :

Les installations sont prévues pour les usages suivants : chauffage, climatisation (eau glacée), bassin, arrosage (robinets situés à au moins 40 cm du sol, sinon RT 4), lavage, adoucisseur, etc. Oui Non

Si oui, précisez les usages et le nombre de robinets :

Si oui, ces usages conduisent-ils à utiliser des produits chimiques dangereux pour l'homme ¹ ? Oui Non

Si oui, ces usages peuvent-ils être à l'origine de contamination bactériologique de l'eau ² ? Oui Non

Préciser la nature des produits :

Les installations sont prévues pour l'usage suivant : piscine. Oui Non

Si l'installateur de piscine ne prévoit pas un équipement de disconnection avec le réseau sanitaire, la pose d'un disconnecteur de type BA devra être mise en œuvre.

Usages techniques – RT4 :

Les installations sont prévues pour les usages d'arrosage par hydrant sur le sol ou enterré Oui Non

¹ : il convient de se référer aux conditions d'étiquetage des produits et de signaler ceux classés toxiques, nocifs, corrosifs ou irritants. Exemples de produits toxiques (liste non exhaustive) : antigel, algicide, herbicide, fertilisant, colorant, pesticides, ainsi que tout produit de nettoyage à sec, de teinturerie, de nettoyage de sol, laboratoire, traitement de surface de métaux, désinfection des circuits ou réservoirs, ou produit contribuant à la sécurité d'installations spécifiques telles que réseaux d'incendie, etc.

² : il s'agit de contacts possibles avec des eaux NON potables du fait de raccordements à des systèmes d'évacuation des eaux usées et de liaisons (directes ou indirectes) avec des dispositifs contenant ou utilisant des fluides provenant d'une autre origine que celle du réseau d'eau potable. Exemples de situations à risque microbiologique (liste non exhaustive) : échangeur, canalisations et appareils enterrés, communication avec des réseaux d'eau non potable (forage, rivière, puits, égouts, etc.) laboratoires, animalerie, station de déchets.

Questions annexes

Nombre d'habitants dans le futur logement :

Assainissement : (cocher au choix) :

Maison raccordée à l'assainissement collectif (tout à l'égout) :

Maison non raccordée :

Maison raccordée à l'assainissement non collectif (ANC) :

Un stockage de l'eau est-il prévu ? (réservoir, bache, ...) Oui Non

Après compteur, y a-t-il modification de la pression de distribution intérieure ? Oui Non

Par quel moyen (surpression, pompage intérieur, ...) ?

.....

Le site présente-t-il un risque de présence de terres polluées qui nécessiterait la mise en œuvre de matériaux de branchement particulier ou la réalisation des travaux dans des conditions particulières ? Oui Non

Si oui, merci de préciser a teneur du risque

.....

Engagement Usager si habitation individuelle

Si votre demande concerne la fourniture et la pose de compteur unitaire de diamètre 15 mm (**habitation / maison individuelle**), veuillez trouver ci-joint les tarifs :

Type de compteur	Montant en € HT
Compteur de Diamètre 15	83.60 € HT *

* Tarif en vigueur au 01/01/2025, auquel s'ajoutera la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA) en application avec taux de TVA en vigueur

Je soussigné(e), autorise la SPL Eau du Bassin Rennais à procéder à la pose du compteur et m'engage à régler les frais de fourniture et pose dudit compteur selon les tarifs indiqués ci-dessus.

Prise en charge financière de la fourniture et de la pose du compteur :

- Maître d'ouvrage
- Titulaire du contrat d'eau potable
- Autre : (Nom, adresse, coordonnées, téléphone, mail)

Fait à - Le

Signature :

Pour tout dossier incomplet, votre demande ne pourra être prise en considération.

Si votre demande fait l'objet d'une pose de compteur de diamètre supérieur à 15, un devis vous sera adressé dans les plus brefs délais (acceptation du devis avant exécution des travaux).

Validation de la DUE

Je soussigné(e) Agissant en qualité de **Maître d'Ouvrage**,

Certifie exacts les renseignements portés au présent document et m'engage à aviser le distributeur de toute modification de la nature des usages et des activités déclarées.

Fait à :	Le :
----------	------

Signature :	Cachet pour les sociétés
-------------	--------------------------

